

# BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL DES JEUX OLYMPIQUES

PARIS, 229, Rue Saint-Honoré

*Citius — Fortius — Altius*

Rue Saint-Honoré, 229, PARIS

## SOMMAIRE :

Chronique.  
Discours prononcé à la Sorbonne pour l'inauguration du Congrès de Paris, par M. le Baron de Courcel, sénateur.  
Les Jeux Olympiques dans le passé et dans l'avenir.  
L'état-major de l'athlétisme universel.  
Nouvelles diverses.

LE BULLETIN sera trimestriel jusqu'à nouvel ordre ; il contiendra les communications officielles du Comité International et tiendra ses lecteurs au courant de tout ce qui concernera l'Œuvre du Rétablissement des Jeux Olympiques. Toutes les communications doivent être adressées au Secrétaire général du Comité, 229, rue Saint-Honoré, Paris.

Il n'y a pas d'abonnement proprement dit ; une souscription individuelle de 10 francs assure l'envoi de toutes les publications que le Comité peut être amené à faire au cours de l'année.

Le Comité International nommé par le Congrès de Paris pour organiser les Jeux Olympiques est ainsi composé :

Président : M. Bikélas, vice-président de la Société d'Encouragement des études grecques, membre de la Société Panhellénique de Gymnastique.

Secrétaire général : M. le baron Pierre de Coubertin, secrétaire général de l'Union des Sociétés françaises de sports athlétiques, 20, rue Oudinot, Paris.

Trésorier : M. Callot ancien président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, 160, boulevard Malesherbes, Paris.

Membres : MM. le général de Boutowski, attaché à la Direction des Ecoles militaires russes, Saint-Petersbourg.

Le Docteur Jiri Guth, professeur au Lycée de Klatovy (Bohême).

Le commandant Balck, premier professeur à l'Institut Central de gymnastique de Stockholm.

Léonard A. Cuff, secrétaire de la New Zealand amateur athletic association, Christ Church (Nouvelle-Zélande).

W. M. Sloane, professeur à l'Université de Princeton (New Jersey, Etats-Unis).

Le Docteur Zubiaur, recteur du Collège national de l'Uruguay. Conception de l'Uruguay (Entre Rios, République Argentine).

C. Herbert, secrétaire de l'Amateur athletic association d'Angleterre, 10, John St.-Adelphi, Londres.

Lord Amphill, 19, Strafford place, Londres, W. Franz Kémény, directeur de l'Ecole royale d'Eger (Hongrie).

Le Duc d'Andria Carafa, S<sup>a</sup> Maria degli Angeli, 7, Naples.

Le Comte M. de Bousies, 27, rue Bréverade, Bruxelles.

## CHRONIQUE

On nous demande de bien préciser le caractère de notre entreprise et d'indiquer les moyens par lesquels nous comptons la réaliser. Voici la réponse en quelques lignes.

Les Jeux Olympiques seront des Concours inter-

nationaux — véritables championnats du monde, dans lesquels tous les sports et exercices physiques pratiqués de nos jours se trouveront représentés. Ils auront lieu en 1896 à Athènes, en 1900 à Paris et ensuite de quatre ans en quatre ans dans les différentes capitales de l'Univers. Conformément aux vœux formulés par le Congrès de Paris, ces concours seront ouverts aux seuls adultes ; l'élément scolaire n'y sera pas représenté : pour y participer, il faudra être amateur, c'est-à-dire être de ceux qui ne retirent de leur succès athlétique, aucun profit pécuniaire ; nul pays ne sera admis à s'y faire représenter par d'autres que par ses nationaux : enfin la plus grande solennité possible sera donnée à la célébration des Jeux : partout où ils auront lieu, les gouvernements seront sollicités d'y prêter leur appui officiel.

Notre pensée en faisant revivre une institution disparue depuis tant de siècles, est celle-ci. L'Athlétisme a pris, depuis trente ans, une importance qui va croissant chaque année ; son rôle paraît devoir être aussi considérable et aussi durable dans le monde moderne qu'il l'a été dans le monde antique : il reparait d'ailleurs avec des caractères nouveaux ; il est international et démocratique, approprié par conséquent aux idées et aux besoins du temps présent. Mais aujourd'hui, comme jadis, son action sera bienfaisante ou nuisible selon le parti qu'on en saura tirer et la direction dans laquelle on l'aiguillera. L'Athlétisme peut mettre en jeu les passions les plus nobles comme aussi les plus viles : il peut développer le désintéressement et le sentiment de l'honneur comme l'amour du gain ; il peut être chevaleresque ou corrompu, viril ou bestial : enfin on peut l'employer à consolider la paix aussi bien qu'à préparer la guerre. Or, la noblesse des sentiments, le culte du désintéressement et de l'honneur, l'esprit chevaleresque, l'énergie virile et la paix sont les premiers besoins des démocraties modernes, qu'elles soit républicaines ou monarchiques.

— 0 —

Nos intentions ne paraissent pas avoir été méconvenues ; dans le monde du Sport on s'est rendu compte de la largeur de vues qui avait présidé à la confection des programmes. Nulle forme d'exercice physique n'a été écartée, aucune école n'a été privilégiée, à plus forte raison, aucune Société, aucun pays : nous faisons appel à tous, et nous estimons que ce n'est pas autour de notre Comité que doivent se débattre les questions de supériorité entre tel système et tel autre, entre la gymnastique et le sport, les exercices ou les Jeux. D'autre part ceux qu'intéresse plutôt le côté moral de l'entreprise ne nous ont pas ménagé les encouragements. On pouvait s'attendre de leur part à quelque scepticisme ; au lieu de cela, nous avons trouvé partout de la sympathie et souvent même de l'enthousiasme. La presse a fait mieux que nous combler d'éloges ; elle a rendu compte longuement et fidèlement de nos travaux, ce qui était assurément la meilleure manière de nous servir et de nous amener des adhérents.

Ces succès ne doivent pas, néanmoins, nous faire oublier que la préface seule est écrite et que ce qui est accompli n'est rien à côté de ce qui reste à accomplir.

Quelques mots sur notre organisation ne seront pas déplacés ici.

Le Congrès de Paris a laissé derrière lui un Comité International composé des personnes qui, dans leurs pays respectifs, ont accepté de se mettre à la tête du mouvement. Ces personnes sont en quelque sorte nos représentants et nos correspondants à l'étranger. L'administration est fixée à Paris avec le secrétaire général et le trésorier mais la présidence appartient de droit au pays dans lequel vont avoir lieu les Jeux Olympiques : elle sera donc exercée par un Hellène jusqu'en 1896, par un Français de 1896 à 1900, par un Américain de 1900 à 1904 si les jeux de 1904 ont lieu aux Etats-Unis.

Dans chaque pays doit se constituer un Comité national qui aura pour tâche d'assurer la participation du pays aux Jeux Olympiques, tous les quatre ans, jusqu'à ce que son tour vienne de les organiser *at home*.

Nous pensons que dans les limites fixées par le Congrès et résumées ci-dessus, pleine et entière liberté doit être laissée aux comités nationaux. Il n'est nullement à désirer que chaque Olympiade voit le même tableau passer successivement dans des cadres divers. Le génie de chaque peuple, sa façon d'organiser les fêtes, de pratiquer l'exercice physique, voilà ce qui donnera aux Jeux Olympiques modernes leur véritable caractère et les rendra peut-être supérieurs à leurs devanciers. Il est évident que, célébrés à Rome, ils ne ressembleront pas à ce qu'ils peuvent être à Londres, ou à Stockholm.

— 0 —

On peut nous aider de deux manières :

D'abord, en nous faisant connaître, en répandant notre *Bulletin*, en faisant circuler notre programme. Il ne manque pas de gens qui s'imaginent que les Jeux Olympiques sont des amusements nouveaux, de véritables Jeux d'importation étrangère que nous voulons mettre à la mode et dont nous dissimulons la nationalité d'origine sous cette appellation d'ordre général. D'autres ne voient dans notre projet qu'une restitution mesquine et maladroite du passé, quelque chose comme des tableaux vivants sur un théâtre. Il faut détromper tout ce monde.

En second lieu, la caisse de notre trésorier ne sera jamais assez pleine et toutes les offrandes et souscriptions qui lui seront adressées ne feront qu'y passer. Il importerait, en effet, que nous puissions organiser un véritable Bureau international d'athlétisme et une semblable organisation représente une dépense annuelle considérable.

Tels sont nos projets et nos besoins. Nous faisons appel à tous ceux qui aiment vraiment le sport, à tous ceux également qui souhaitent de voir la jeunesse de tous les pays réunie sur le plus pacifique des champs de bataille, le champ de jeu.

# DISCOURS

prononcé à la Sorbonne le 16 juin 1894 pour l'inauguration du Congrès de Paris par M. le Baron de Courcel, sénateur, président du Congrès.

Mesdames, Messieurs,

La nombreuse et brillante assemblée que je vois réunie dans cette salle, nous apporte le précieux témoignage de l'intérêt qu'excite aujourd'hui, parmi toutes les classes de la société, et il m'est permis d'ajouter, parmi toutes les nations du monde civilisé, le développement des exercices corporels. Laissez-moi vous en remercier au nom du Congrès dont vous avez entendu l'appel, et dont votre présence honore et encourage les travaux.

Cette popularité universelle des exercices du corps est un phénomène de date assez récente, un phénomène de fin de siècle, ce qui ne veut pas dire de décadence, tout au contraire. Je vous demande de vouloir bien, pendant quelques instants, y arrêter avec moi votre attention.

L'époque n'est pas encore éloignée où l'on considérait volontiers comme un larcin fait à la culture de l'esprit le temps consacré à l'exercice physique. Il semblait indigne d'hommes sérieux de se préoccuper de ce que devenait leur corps, parmi les soins donnés à l'étude ou à l'ambition. C'était un indice de goûts frivoles ou grossiers, que de remuer ses membres pour le seul plaisir de les assouplir en faisant circuler le sang sous la peau que de lutter de vigueur, d'agilité ou d'adresse avec des camarades entraînés aux mêmes mouvements, que de chercher enfin une distraction hygiénique dans les jeux au grand air, dont nos ancêtres nous avaient transmis les règles, mais qui ne survivaient plus que parmi les populations frustes des campagnes.

Le développement trop exclusif de la vie intellectuelle et cérébrale, dont les jeunes gens de nos jours, et aussi les hommes mûrs, ont constaté l'inconvénient, était-il dû, comme on l'a dit, aux nouvelles habitudes de travail, à l'appétit désordonné de lecture, à la passion des studieuses recherches, qui se sont emparés de l'humanité depuis la Renaissance ? Il est certain que la découverte des chefs-d'œuvre de l'antiquité, coïncidant avec celle de l'imprimerie qui a aidé à les faire connaître et qui les a mis à la portée de tous, a exercé depuis plus de trois siècles, sur des générations successives, une extraordinaire fascination et profondément modifie la façon d'être des hommes. Mais ne serait-ce pas nous montrer injustes envers les anciens, que de leur imputer l'abus que nous faisons de leurs trésors ? Les exemples qu'ils nous ont légués protestent contre un travers qui nous est personnel. Pour eux, l'homme n'était pas complet qui ne développait pas les forces de son corps avec la même sollicitude que les facultés de son esprit. Quand les Romains voulaient marquer leur mépris pour un lourdaud sans éducation : « Il ne sait, disaient-ils, ni lire, ni nager. »

Si l'antiquité est innocente, si le culte des lettres et des arts, dont elle est la grande inspiratrice, ne peut être mis en cause, est-ce donc la science moderne qui a trouble l'équilibre de la nature humaine en absorbant, pour un effort immense, toutes les facultés mentales de nos contemporains ? Sans doute les réquisitions de la science sont redoutables. Elle s'est mise en marche pour la conquête du monde, et le sacrifice des existences individuelles ne l'arrête pas. Mais la science est la première à réprouver l'oubli des lois naturelles. Elle nous enseigne qu'on ne les transgresse pas impunément, même par omission, que tout organe qui ne sert point, s'atrophie et que le trouble apporté dans une partie retentit fatalement dans l'organisme entier. Ce sont là des conseils dont nous voulons faire notre profit.

Un troisième facteur du surmenage intellectuel dont se plaint la jeunesse a été souvent dénoncé, et celui-là peut-être à plus juste titre que les deux autres. Du moins hésiterai-je davantage à absoudre l'accusé. C'est l'âpre concurrence qui, de nos jours, non seulement pousse les nations contre les nations, les classes contre les classes, mais qui, bouleversant toute tradition, ne laisse personne à sa place héréditaire, trouble les professions, les familles, anime même les deux sexes l'un contre l'autre. Jamais la lutte pour la vie, qu'un illustre savant anglais a, non pas inventée, mais étiquetée et classifiée, jamais cette lutte n'a été, semble-t-il, plus ardente. Dans la mêlée impitoyable, l'individu, isolé, sans appui, se voit prêt à périr. Il multiplie ses efforts..., afin de multiplier ses diplômes, qui lui paraissent le meilleur des boucliers contre les coups de ses rivaux. Je ne voudrais pas, sous ces voûtes augustes autant qu'hospitalières de la Sorbonne, médire des examens et des titres universitaires. Mais, hélas ! combien de ces espérances si chèrement cultivées ont été fau-

chées dans leur fleur ! que de lauréats dont les couronnes se sont flétries sur leurs fronts ! combien de bacheliers réduits à des positions sociales bien différentes de leurs rêves !

Parfois l'abus même conduit au remède. Un beau jour on s'est avisé que le corps, ce serviteur méconnu et malmené, se rendait d'autant moins utile qu'on le négligeait davantage. L'esprit, maître exigeant et hautain, avait prétendu le faire travailler sans lui payer sa rétribution légitime. Qu'était-il arrivé ? il en avait eu pour son argent, c'est-à-dire peu d'ouvrage. Bien plus, lui-même était victime de son mauvais calcul. A mesure que le corps s'étiolait ou regimbait, l'esprit perdait son assiette et manquait à sa tâche. Les muscles méprisés se vengeaient sur les nerfs, qui, abandonnés à leur seule énergie, se trouvaient hors d'état de mouvoir longtemps la délicate machine humaine.

Aussi, des esprits critiques se sont-ils permis de penser qu'il ne suffisait pas de conquérir dans le domaine de la science des palmes, quelques glorieuses qu'elles fussent, si le candidat heureux devait s'affaïsser dans non triomphe, comme ce soldat de Marathon qui meurt en apportant à Athènes la nouvelle de la victoire.

La loi de la concurrence, puisqu'elle domine notre monde moderne, exige que chacun tire parti de toutes ses forces, quelles qu'elles soient, parce que toute force est un moyen d'action. Au point de vue donc de la simple utilité, si elle doit diriger notre vie, il est bon de cultiver les exercices qui rendent le corps plus vigoureux et plus sain, non seulement parce qu'en mainte circonstance, parmi les épreuves d'existences destinées à plus d'agitations que celles de nos devanciers, la vigueur corporelle est en soi un avantage appréciable, mais aussi parce que l'esprit, même porté aux occupations purement spéculatives, se trouve bien d'habiter un corps souple et dispos.

Cette vérité élémentaire une fois constatée, et il n'était guère difficile d'en contrôler la justesse, elle n'a pas tardé à faire son chemin dans le monde. Avec la flamme, je dirais presque avec l'emportement qui caractérise la plupart des mouvements de notre époque, on s'est lancé de toutes parts à la poursuite des exercices physiques. Les divertissements de nos arrière-grands parents ont été exhumés. La paume, les jeux de balle et de ballon, sont redevenus de mode. L'escrime, le plus élégant, le plus mesuré, le plus français des arts athlétiques, a pris un essor nouveau. Les courses de chevaux remplissent un des plus brillants chapitres de notre vie moderne, tandis que les anciens carrousels revivent, quelque peu transformés, dans nos concours hippiques et dans les parties de polo. Les courses à pied ont également repris faveur. Que dirai-je du vélocipède et de ses nombreuses variétés ? L'ingénierie industrielle, toujours en quête d'inventions et d'artifices, perfectionne chaque jour cet engin favori. Ou sa fortune s'arrêtera-t-elle ? Les dames même n'hésitent plus à l'enfourcher. Heureuses si, rivalisant avec le sexe laid sur cette monture un peu maigre, elles parviennent à de nouveaux triomphes sans compromettre leur délicatesse et leur grâce, qui seront toujours les meilleures armes pour assurer leur empire !

Je ne voudrais pas oublier les adeptes de l'aviron ou de la voile, qui, se confiant à l'élément perfide, ne tiennent pas dans les annales du sport une moins large place que leurs émules de terre ferme. Mais il faut borner cette nomenclature nécessairement incomplète et d'ailleurs superflue, car je puis répéter ici des sectateurs de l'exercice physique dans ses innombrables applications ce que Tertullien disait à Rome incrédule des chrétiens de son temps : « Vous voulez savoir ce qu'ils sont, regardez tout autour de vous. »

Si la jeunesse contemporaine s'est jetée avec fougue dans cette carrière soudainement ouverte devant elle, il faut reconnaître qu'elle n'obéissait pas seulement à un entraînement naturel, mais aussi à des sollicitations venues de haut. Ses guides les plus populaires, les maîtres dont elle aime à écouter la voix, lui ont prodigué, sur cette piste nouvelle, les conseils et les encouragements. Notre présence ici en est le témoignage. Dans cette vénérable Sorbonne, dans cette splendide salle, qui est en quelque sorte le Capitole de la jeunesse française, et où le décor d'un art élégant ajoute son charme aux grands souvenirs du passé, l'accueil qui nous est fait marque presque une révolution. M. le Vice-Recteur de l'Académie de Paris, dont nous sommes les hôtes, voudra bien me permettre de lui en exprimer notre reconnaissance. Ce lettré délicat, cet historien érudit de l'illustre maison dont il est le chef, nous montre qu'il est en même temps un esprit ouvert à toutes les perspectives de l'avenir. Il nous fait voir encore que rien d'humain ne doit être étranger à ceux qui ont assumé la grande tâche de former des hommes, et qu'à ses yeux, comme aux nôtres, l'éducation, pour être complète, doit embrasser toutes les parties de l'homme, le corps aussi bien que l'âme.

Vous m'excuserez cependant de ne pas m'appesantir avec vous sur les vertus éducatrices de la gymnastique ou du sport. C'est un thème dont on a quelquefois abusé, car ici l'abus est très voisin de l'usage. Je ne vous dirai donc point que la pratique des exercices physiques est le fondement de la santé, le préservatif des bonnes mœurs, la sécurité des familles et l'école du patriotisme. Il y a du vrai dans ces hyperboles ; mais ce sont des hyperboles. Bornons-nous à constater en passant que les exercices du corps, cultivés avec discernement et mesure, sont aptes à fortifier en nous certaines dispositions non moins profitables à l'hygiène morale qu'à la santé physique. A quelque catégorie qu'ils appartiennent, en effet, ils présupposent invariablement l'effort, cet éducateur par excellence, et le développement de la volonté, qui est l'essence même de toute virilité. Puis ils exigent l'application de qualités précieuses entra toutes, la méthode, l'abnégation personnelle, la persévérance. Il convient que l'effort soit vigoureux, mais en même temps il faut qu'il soit contenu, et il faut qu'il soit durable. Sur la terre ou sur l'onde, à pied comme à cheval, et même à bicyclette, un disciple du sport qui suit sa seule fantaisie ou s'abandonne à sa fougue, épuisera vite son ardeur. Ses forces le trahiront. Il sera et restera un médiocre.

Triompher de la fatigue et du découragement, savoir accepter une règle, se plier à l'esprit de suite, quelle excellente discipline pour les caractères ! Quelle excellente discipline aussi pour les nations ! Plus que jamais elles en ont besoin, les nations modernes, militaires ou colonisatrices, soit pour défendre leurs frontières et la paix de leurs foyers, soit pour porter au loin, suivant une loi providentielle, sur des plages incultes ou parmi des populations arriérées, souvent au prix de mille sacrifices et d'incalculables souffrances, mais en déployant souvent aussi d'héroïques vertus, les bienfaits d'une civilisation supérieure. N'est-ce point l'Angleterre, cette terre classique du sport, oh l'on a vu se lever, en un jour d'émotion patriotique, pour la protection du sol natal, que personne d'ailleurs ne menaçait, une admirable armée de volontaires, toute prête à une vigoureuse riposte en cas d'attaque, et dont la devise, aussi sensée que fière : *Défense et non défi*, devrait être celle de toutes les armées ?

Sur le continent, le service militaire universel, ce gigantesque entraînement des générations successives, est passé dans nos mœurs depuis un quart de siècle. C'est là assurément une application méthodique du principe des exercices physiques sur une échelle qu'on n'avait point imaginée jusqu'alors. Quelque coûteuse qu'elle soit à tous les points de vue, n'est-il pas permis de reconnaître qu'elle procure aux nations, dans leur ensemble, des avantages analogues à ceux que je signalais tout à l'heure et que ce même principe assure aux individus ? Dans un temps qui répugne à toute règle, qui discute et souvent bafoue toute foi, qui ignore l'autorité, qui a oublié le respect, où serait le frein des passions individuelles et des pires déchainements populaires, si l'on ne le trouvait dans les mâles vertus civiques et morales qui s'inculquent à l'ombre du drapeau ? A considérer ce qu'est devenue de nos jours la société humaine, on peut se demander si les milliards prodigués par les peuples pour l'entretien de leurs armées ne sont pas leur plus sage dépense et la mieux placée.

Ne vous étonnez pas de ce langage. On peut souhaiter passionnément l'établissement d'une paix durable parmi les hommes, et rêver que l'arbitrage remplacera les batailles, sans poursuivre la chimère du désarmement Européen.

Mais je reviens au sport, et je n'éprouve aucun scrupule, même sous ces voûtes académiques, à l'appeler devant vous par son nom propre, car ce nom, bien qu'il nous arrive d'outre-Manche, n'est autre qu'un vieux mot bien français, comme la chose même qu'il désigne ; c'est le *desport* ou *déport* de nos ancêtres. Avant de clore ce que vous m'avez permis de vous en dire, je voudrais vous signaler encore une vertu du sport, dont j'imagine que les conséquences peuvent être particulièrement utiles et fécondes pour notre époque.

Le sport est éminemment sociable. On s'enferme parfois dans sa chambre pour balancer des haltères ou se livrer à quelque exercice d'assouplissement ; on peut dresser un cheval à huis clos dans un manège, ou entreprendre avec son tricycle une course solitaire. Mais la tendance commune des amateurs du sport est de s'associer, car l'émulation est un des principes de leurs déduits. Grâce à ce principe, et grâce aussi à leur nature spéciale, les exercices que vous patronnez sont tout à fait propres à rapprocher les hommes, à diminuer les distances et les préventions qui les séparent. S'il est vrai que les deux grands maux dont souffre notre temps sont, d'une part, la haine des classes et, d'autre part, l'âpreté des rivalités internationales, les amis de l'humanité qui désirent, sinon guérir tout à fait, ce qui serait une

illusion, mais atténuer ces maux redoutables, ne doivent-ils pas saluer dans les nombreuses sociétés de sport dont la floraison nous émerveille, des auxiliaires très bienvenus de leurs efforts ?

J'ai tout à l'heure défendu devant vous la Renaissance contre certaines attaques injustes auxquelles elle est parfois en butte. Mais nous devons confesser que depuis cette époque radieuse une division, auparavant inconnue, s'est opérée entre la classe des savants, des lettrés, et la classe des hommes voués au travail manuel.

Cette séparation, regrettable sans contredit, est allée depuis lors en se creusant toujours. Elle s'ouvre aujourd'hui sous nos yeux comme un abîme plein de menaces. Eh bien ! les hommes du sport ne sont-ils pas aussi des hommes du travail physique ? Leurs occupations n'ont pas seulement ce côté d'amusement plus ou moins frivole qu'il est facile de tourner en dérision. Elles honorent l'effort musculaire, le labeur du corps ; je ne dirai pas qu'elles les réhabilitent, car l'effort et le labeur, sous quelque forme qu'ils se produisent, sont en eux-mêmes toujours dignes de respect. Dans les exercices du sport, l'ouvrier et le patron, le paysan et le bourgeois, l'ignorant et le lettré luttent à armes égales, ou plutôt, s'il y a inégalité, elle est au détriment du bourgeois et du lettré, à l'avantage de l'homme dont la vie rude a endurci les muscles et rendu le corps plus robuste. Les uns et les autres trouvent donc un terrain commun où ils peuvent se rencontrer, et où déjà ils se rencontrent en effet. Réunis dans les mêmes associations, ou dans des associations semblables, rapprochés par les mêmes exercices, ne s'habitueront-ils pas à penser que la fraternité n'est pas un mot vide de sens, inscrit en vain sur nos édifices publics ? Et si le meilleur éloge à faire de l'instruction, répandue aujourd'hui à pleines mains parmi le peuple, c'est qu'elle tend à combattre une cause d'éloignement et de méconnaissance mutuelle entre les classes, nous est-il interdit d'espérer que le sport contribuera, lui aussi pour sa part, à cette œuvre d'apaisement salutaire ?

Les animosités, les ambitions, les rancunes réciproques des nations, quoique avivées de nos jours par d'inhumaines théories d'antagonisme des races, ne recevront-elles pas, elles aussi, quelque atténuation du rapprochement qui s'opère entre hommes de nationalités différentes sur les hippodromes, les champs de tir, et dans toutes ces arènes pacifiques, où la jeunesse des différents pays s'exerce, se mêle, et combat à armes courtoises ?

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour étudier le rétablissement des Jeux Olympiques. Ne souriez pas trop à ce mot. Ce n'est pas un mot de raison, mais de comparaison ; une image, un nom figure qui, grâce à nos souvenirs classiques, indique bien ce qu'il veut dire, si vous voulez le transposer en quelque sorte et l'accommoder à nos usages modernes. Il signifie l'établissement d'un lien entre les associations de sport de tous les pays, consacré par la tenue de concours périodiques, tels qu'étaient les Olympiades de la Grèce antique, mais où seraient célébrés les jeux de notre temps, les jeux le plus à la mode du jour, les jeux du dernier cri.

Cette idée n'est pas nouvelle. Depuis la multiplication des sociétés d'exercices athlétiques parmi les nations d'Europe et d'Amérique, elle a eu des adeptes, qui ont été les précurseurs de notre congrès de 1894. Les philanthropes, les amis professionnels de la paix l'ont partout accueillie avec joie, car ils ont senti qu'elle recelait un principe favorable à leurs vues. Si nous la plaçons sous le patronage d'un souvenir emprunté aux Grecs, nous ne croirons point la diminuer ou la compromettre, car le génie grec, fait de mesure et d'harmonie, a imprimé le sceau de l'immortalité à tout ce qu'il a touché.

Dans quelques instants la musique sacrée de Delphes déroulera devant vous ses strophes. En applaudissant cette morte de deux mille ans, qui ressuscite pour vous charmer, comme elle a charmé jadis tant de héros couchés depuis longtemps dans la tombe, comme elle a charmé aussi ces sages Amphictyons, médiateurs entre les peuples, vous rendez hommage à l'attrait, irrésistible autant qu'inimitable, de l'éternelle beauté hellénique.

Ce que nous voulons prendre à ce modèle des vieux concours d'Olympie, c'est le double principe de la fédération et de la périodicité. Nous retiendrons aussi qu'en vertu d'une loi qui fut toujours observée avec un religieux scrupule, l'époque des Jeux Olympiques était un temps de trêve sacrée pour tous les Grecs.

A vrai dire, si ce n'était pour la clarté de l'expression, nous n'aurions pas eu besoin de remonter si haut. L'exemple de nos propres ancêtres nous eût suffi. C'est leur tradition oblitérée qu'il s'agit simplement de restaurer et de renouveler. Leurs joues et leurs tournois ont jeté un grand éclat dans la nuit du lointain moyen âge. Qui pourrait nier qu'ils ont été, parmi les rudes guerriers de cet âge

de fer, un élément actif de l'adoucissement des mœurs et de la civilisation ? Le retour de plus en plus fréquent de ces fêtes de la vaillance pacifique, la sévérité de leurs prescriptions, la courtoisie mutuelle qu'elles imposaient comme une règle absolue à tous les concurrents, ont graduellement assoupli les caractères et préparé les plus farouches à accepter comme un bienfait la trêve de Dieu. Depuis lors, la conscience des peuples modernes n'a point séparé l'esprit de prouesse de l'esprit de générosité et d'humanité. Aujourd'hui encore, dans notre Europe armée jusqu'aux dents, par delà les frontières et en dépit des haines nationales, le sentiment chevaleresque de la confraternité de l'épée vient ennoblir le redoutable métier des armes aux yeux même de ceux qui le pratiquent, et tempérer les inévitables horreurs de la guerre.

Souhaitons que nos concours internationaux, si nous parvenons à les établir, développent parmi nos contemporains, et bientôt parmi les hommes du vingtième siècle, des sentiments aussi élevés. Rapprochons les nations diverses pour les luttes amicales du sport, et puisse l'observation loyale des règles qui président à nos jeux, ouvrir leurs âmes à ce sentiment de mutuel respect, qui est le premier fondement du maintien de la paix entre les peuples !

ALPH. DE COURCEL.

## LES JEUX OLYMPIQUES

dans le passé et dans l'avenir (1)

La Société Panhellénique de Gymnastique ne pouvait qu'applaudir à la proposition du rétablissement des Jeux Olympiques. Ce nom glorieux a déjà été ressuscité à Athènes. On l'a appliqué aux Concours d'art, d'industrie et d'exercices athlétiques, fondés par la munificence de deux Hellènes, Evagère et Constantin Zappas, et destinés à avoir lieu tous les quatre ans. Le projet actuel est plus vaste. Les Jeux Olympiques, tels qu'on se propose de les rétablir, étendraient leur influence bien au-delà des limites ethnographiques de la Grèce. Tous les peuples civilisés qui se réclament de la Grèce antique y prendraient part. Dans le Congrès réuni pour la réalisation de cette idée généreuse, la Grèce moderne avait quelques droits à une place modeste, et notre société est heureuse et fière de la représenter.

Dans ce mémoire, nous nous bornerons à jeter un coup d'œil rapide sur les Jeux Olympiques tels qu'on les pratiquait dans l'antiquité, avant de voir ce que l'on pourrait en conserver ou en faire revivre.

Il est inutile de rappeler qu'à côté des Jeux Olympiques il y avait d'autres jeux, les Pythiques, les Isthmiques, les Néméens, qui étaient aussi *Panhelléniques*. Les Jeux Olympiques étaient la plus ancienne et la plus solennelle de ces grandes fêtes nationales. Ils se tenaient dans la délicieuse vallée d'Olympie, en Elide, et avaient une durée de cinq jours. Ils comprenaient plusieurs concours. Le plus important était celui du *pentathlon* qui consistait dans la course, le saut, la lutte, le disque et le javelot. Ces cinq exercices formaient la partie essentielle de la gymnastique des Hellènes. Pour concourir dans le pentathlon il fallait exceller dans tous les cinq à la fois. On ne s'attachait point à un entraînement exclusif qui aurait assuré la victoire dans un seul d'entre eux. Il y avait bien des jongleurs dans l'antiquité, mais ils n'auraient pas concouru à Olympie. Ce que l'on recherchait était le développement harmonieux de la vigueur et de l'agilité. La gymnastique, ainsi conçue, formait une des parties les plus importantes de l'éducation nationale. Son but était de préparer à l'Etat des citoyens capables de le bien servir dans la paix comme à la guerre. Aucun des peuples de l'antiquité n'égalait les Grecs dans les méthodes si heureusement combinées en vue du développement du corps et de l'esprit. La *Musique* et la *Gymnastique*, comme ils les comprenaient, en firent une race aussi intelligente que vigoureuse.

Le pentathlon s'adaptait merveilleusement aux exigences de l'anatomie et de la physiologie du

corps humain, mais il n'aurait pas suffi par lui-même à produire les heureux effets que nous attribuons aux Jeux nationaux des Hellènes si on n'y avait pas joint la solennité de ces fêtes, les honneurs décernés aux vainqueurs et surtout le caractère sacré dont ces jeux étaient investis aux yeux du monde hellénique tout entier.

En effet, la fête célébrée à Olympie était comme une trêve de Dieu pour tous les peuples Hellènes. Dès que l'ouverture en était annoncée par les hérauts, les conflits armés cessaient de cité à cité, les épées rentraient dans le fourreau. Durant ce congrès de paix, les députés des cités grecques, qui étaient presque toujours les plus illustres parmi leurs citoyens, se rencontrant à Olympie pouvaient aplanir par la voie diplomatique les différends qui les séparaient.

Dans tous les cas, pendant un mois on s'accoutumait à jouir des bienfaits de la paix, on pouvait parcourir en sécurité les montagnes et les vallées de la Grèce et d'un bout à l'autre du pays hellénique tous les peuples avaient les yeux tournés vers l'enceinte sacrée d'Olympie.

Le dernier jour des Jeux était pour les vainqueurs le jour le plus heureux de leur vie. Un garçon dont les deux parents devaient être encore en vie, coupait avec une faucille d'or des tiges de l'olivier sacré, planté dans le bosquet de l'Altis, près de l'autel des nymphes aux belles couronnes. De ces tiges, enlacées en guirlandes, on couronnait les têtes des vainqueurs. Ces simples couronnes étaient la plus inestimable des récompenses. Les vainqueurs jouissaient d'autres privilèges aussi ; ils étaient exempts de tribut, leur cité se chargeait de les nourrir, ils avaient une place d'honneur au théâtre, un rang spécial à l'armée, mais rien n'égalait à leurs yeux la glorieuse couronne d'olivier sauvage. Les hérauts proclamaient à haute voix le nom du vainqueur, ainsi que celui de son père et de sa patrie, et aux acclamations du peuple assemblé la couronne lui était décernée. Cette cérémonie était suivie de sacrifices et de pompes triomphales, dont la splendeur dépendait de la fortune privée du vainqueur et de la richesse de sa ville natale, qui participait à l'honneur de la victoire.

Dans l'après-midi on se réunissait dans le Prytanée, au banquet offert par les Eléens. Les fêtes se prolongeaient pendant la nuit par d'autres festins. On y chantait en chœur des poésies anciennes, ou des nouvelles composées pour l'occasion, sans parler des Odes avec lesquelles on célébrait dans sa ville natale le retour du triomphateur ; heureux à jamais si Pindare était le poète de ces Odes ! Une deuxième victoire aux Jeux Olympiques donnait le droit d'ériger dans l'enceinte sacrée une statue commémorative. Celui qui avait remporté la couronne à trois reprises, pouvait seul y avoir sa propre statue de grandeur naturelle (1).

Tout ce côté, le côté pour ainsi dire moral, des Jeux Olympiques, il serait pour le moins difficile de le faire revivre aujourd'hui. Les conditions de la vie sociale ou nationale et les rapports internationaux ne sont plus les mêmes que dans l'antiquité. De nos jours on a pris l'habitude de concourir pour des récompenses plus substantielles qu'une simple couronne d'olivier ; la gloire du vainqueur ne serait plus partagée par sa patrie tout entière comme autrefois, et l'on n'attribue plus à la possession de la vigueur corporelle, de l'agilité musculaire et de la beauté virile l'importance prépondérante qu'on leur attachait jadis.

Il n'en reste pas moins acquis qu'au point de vue physique, les exercices des anciens, et spécialement ceux que l'on désignait sous le nom collectif du *Pentathlon*, atteignaient le même but que l'on se propose maintenant par l'enseignement de la gymnastique, et qu'à certains égards ils l'atteignaient mieux. On pourrait, croyons-nous, avancer que le disque et la course étaient mieux adaptés au déve-

(1) Il ne manquait qu'une chose à ces solennités brillantes. En dehors de la prêtresse de Déméter, aucune femme ne devait y assister. D'après une ancienne loi celle qui aurait osé s'y présenter était punie de mort. Pourtant, la mère du jeune Peisidoros, travestie en homme, se faufila dans l'enceinte sacrée. Lorsqu'elle vit son fils remporter la victoire, ne contenant pas sa joie, elle s'élança vers lui et le serra dans ses bras. Découverte ainsi, elle s'exposait à la mort ; mais on se rappela qu'elle n'était pas seulement mère, mais aussi fille et épouse d'Olympionique, et la loi na fut pas exécutée ce jour-là.

(1) Extrait d'un mémoire présenté au Congrès au nom de la Société Panhellénique.

loppement des forces musculaires que le jeu des barres ou des doubles barres; et s'il nous était permis d'émettre une opinion ou d'exprimer un vœu, ce serait de voir comprendre dans notre système de jeux athlétiques modernes ces deux parties du pentathlon, ainsi que le saut. Quant au javelot et à la lutte, leurs résultats physiques peuvent, à notre avis, être mieux obtenus par d'autres exercices. La lutte, en particulier, nous semble peu conforme aux exigences de la civilisation moderne. Du reste, la lutte ainsi que le javelot ont perdu leur application pratique. Les peuples modernes possèdent des moyens bien différents de ceux des anciens pour revendiquer leurs droits ou vider leurs querelles.

En soulevant ces questions, nous sommes bien loin de croire que nous les avons résolues. Notre seul objet est de les signaler à l'attention du Congrès. Nous nous permettons donc d'exprimer le vœu que le Congrès veuille bien comprendre dans le programme de ses délibérations, les deux points suivants :

1° Quels exercices parmi ceux des anciens et ceux de nos jours pourraient être compris dans les programmes des jeux publics et faire partie d'un système de gymnastique adapté aux jeunes gens de plus de vingt ans, la gymnastique pédagogique des écoles étant seulement considérée comme une préparation au système ci-dessus.

2° Par quels moyens pourrait-on rehausser l'importance des concours publics de gymnastique ! Quels seraient les récompenses et les honneurs répandant le mieux aux conditions de la vie moderne ? Comment mettre en lumière les bienfaits de l'éducation physique et la haute signification des concours athlétiques internationaux.

Pour la Société Panhellénique de Gymnastique  
Son délégué, D. BIKÉLAS.

Paris, le 18 juin 1894.

## L'ÉTAT-MAJOR

DE

# L'ATHLÉTISME UNIVERSEL

Nous publierons sous ce titre toutes les informations que nous pourrions recueillir sur les Fédérations et Sociétés sportives du monde entier, ne nous occupant, pour le moment du moins, que des amateurs et non des professionnels. Un tel document n'a jamais existé et il est par là même, extrêmement difficile à établir ; nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés pour compléter et corriger les renseignements que nous publierons dans ces colonnes et qui, au début surtout, seront très superficiels et insuffisants.

L'ALLEMAGNE n'ayant pas participé au Congrès de Paris, nous ne sommes pas à même d'étudier aujourd'hui son organisation sportive: nous le ferons ultérieurement avec le concours de notre aimable confrère, le *Spiel und Sport*, dont les lumières nous seront particulièrement indispensables en cette circonstance. Nous passons immédiatement à

### L'ANGLETERRE

Trois grandes fédérations: *l'Amateur Athletic Association* (C. Herbert, hon. sec. 10, John St-Adelphi, Londres) qui exerce un contrôle indiscuté sur presque toutes les sociétés de Sports Athlétiques, même hors de l'Angleterre; ses règlements sont observés dans toute l'étendue de l'Empire Britannique; ils sont généralement considérés comme supérieurs à tous les autres: La *National Cyclist's Union* (J. A. Church, Hon. sec. 57, Basinghall St, London) qui s'appela d'abord Bicycle Union, date de 1878: elle régit le cyclisme ; ses débuts ont été laborieux et elle a été, à plusieurs reprises, sévèrement critiquée ; les difficultés, spéciales à la vélocipédie, en présence desquelles elle s'est trouvée expliquent d'ailleurs que ses directeurs se soient fait des ennemis, il n'est pas prouvé que d'autres eussent pu mieux faire. Un traité unit la NCU à l'AAA. — *L'Amateur Rowing Association* (R. C. Lehman, Hon. Sec., 30, Bury St, St-James, Londres) est particulièrement stricte en ce qui concerne

l'amateurisme mais tend surtout à conserver à l'aviron qui est en Angleterre, le sport aristocratique par excellence, son caractère social. On s'y pique d'être peu au courant de ce qui se passe à l'étranger et de n'y attacher que peu ou point d'importance. L'Union des Sports Athlétiques de France a pourtant réussi à passer un traité avec l'ARA et se trouve ainsi placée vis-à-vis d'elle dans une situation privilégiée.

Viennent ensuite: *l'Irish Amateur Athletic Association* (E. J. Walsh, hon. Sec. Rhodaville, Churchtown, Dundrum, Irlande) dont l'influence ne s'étend pas en dehors de l'Irlande ou elle représente en réalité l'AAA. — la *Scottish Amateur Athletic Association* (David S. Duncan, Hon. Sec. F. Lockarton Terrace, Edimbourg, Ecosse) joue le même rôle en Ecosse bien qu'avec plus d'indépendance, le sport ayant en il cosse, sa physionomie propre: les Universités d'Oxford et de Cambridge qui ont chacune leur athletic-club et leur hoat-club, et ont des tendances à faire bande à part, comme ayant été le berceau de la renaissance athlétique au XIV<sup>e</sup> siècle; enfin les grands clubs, le *London Rowing Club*, le *London Athletic Club*, le *Leander* et le *Thames Rowing Clubs*, les clubs qui se composent d'une catégorie de jeunes hommes appartenant à la même carrière, comme la *Civil Service Amateur Athletic Union*, ceux qui ont un caractère plus démocratique comme les *Polytechnic Harriers* ou villageois comme la *Wenlock Olympian Society* : leur nombre est infini.

Le football, le cricket, le polo, le lawn-tennis, la natation et même le patinage, forment des Unions ou des Sociétés spéciales; telles la *Rugby football Union*, le *Hurlingham* et le *Queens Clubs*, la *National skating Association of Great Britain*, etc..., il y a un Club de paume à Richmond; il y a aussi des Comités organisateurs de concours, dont le plus célèbre est le *Healey Royal Regatta committee* qui donne chaque année les Régates de Henley; les terrains de jeux sont presque toujours possédés par des groupes financiers qui les administrent et les livrent aux différentes Sociétés.

Quant à la gymnastique, elle est relativement peu prospère en ce pays où les Sports libres ont établi leur domination d'une manière si profonde; il y a pourtant quelques Sociétés allemandes, suédoises ou même anglaises; l'escrime se propage encore moins, et si la boxe anglaise (dans laquelle on ne se sert que des poings, à la différence de la boxe française qui admet le coup de pied) demeure populaire surtout dans les collèges, c'est comme exercice accessoire et sans donner lieu à des concours de grande importance.

L'Angleterre est encore le siège actuel de l'INTERNATIONAL CYCLIST'S ASSOCIATION fondée le 24 novembre 1892, pour l'organisation des Championnats du monde (Amateurs) entre les principales Fédérations, l'Union des Sports Athlétiques de France, la Ligue Vélocipédique belge, la National Cyclist's Union, la League of American wheelmen, l>Allgemeene Nederlandsche Wielrijders Bond, etc. La présidence de l'Association change de pays chaque année, mais le secrétariat est fixe; le secrétaire est M. Henry Sturmey, directeur du journal *The Cyclist*, à Coventry (Angleterre). Les Championnats du monde ont été tenus à Londres (1892), Chicago (1893), Anvers (1894).

(A suivre).

## NOUVELLES DIVERSES

M. Bikélas, président du Comité International est en ce moment à Athènes, où il va être rejoint par le secrétaire général, M. de Coubertin. Le Comité Hellène auquel incombera la délicate mission d'organiser les premiers Jeux Olympiques se réunira prochainement en vue d'arrêter le programme général de 1896, lequel pourrait ainsi être distribué dans le monde entier dès le mois de janvier 1895. On aurait de la sorte près de quatorze mois de préparation. L'avis des principales fédérations athlétiques a été demandé en ce qui concerne les distances, le nombre et les conditions des épreuves. Il ne sera pas possible de tenir compte des réponses qui parviendront après le 10 novembre ; nous prions donc les retardataires le se hâter.

En Grèce, l'opinion ne se désintéresse, pas comme on le pense bien, du projet et de ses détails. Voici ce

qu'écrivait à son journal le correspondant du *Temps* au cours de cet été :

Grande a été la joie des Grecs, en apprenant que les modernes Jeux Olympiques allaient être célébrés la première fois dans le pays, qui fut le berceau de tous les sports. On a attribué la décision du congrès réuni à cet effet à Paris à la fascination que le nom de la Grèce exerce encore sur tous les esprits cultivés. On sait gré à M. Bikélas, qui représentait les sociétés de gymnastique de la Grèce à ce congrès, d'avoir fait et au congrès d'avoir adopté une proposition qui a été une véritable satisfaction donnée à notre amour-propre national.

On craint de ne pouvoir recevoir dignement les hôtes que les deux mondes nous enverront en 1896, mais cette crainte me paraît exagérée. Athènes possède des ressources suffisantes pour recevoir, distraire et instruire même, quelques milliers d'étrangers. Le Phalère, ou Salamine, ou le Pirée sont des endroits propices aux sports nautiques, et il est peu d'endroits aussi propres que le vieux stade d'Athènes, qu'il est facile d'aménager pour les autres sports. L'ancien stade peut facilement contenir plus de vingt mille spectateurs pouvant tous voir la lice d'un bout à l'autre. On pourra même utiliser le souterrain, en assez bon état de conservation, par où les anciens faisaient passer les vaincus pour les soustraire aux huées de la foule. Car, du temps de Thémistocle, comme aujourd'hui, les vaincus n'avaient pas à compter sur la bienveillante sympathie des masses. C'est donc le Stade, à ce que l'on m'affirme, qui sera choisi pour théâtre des modernes Jeux Olympiques. On ne pouvait faire de meilleur choix et par les souvenirs qu'il évoque et par la beauté de l'emplacement.

— o —

En revenant de Grèce, M. de Coubertin doit s'arrêter à Naples et à Rome où il est question d'organiser des conférences. M. le comte Lucchesi Palli qui n'avait accepté de représenter son pays que provisoirement, ses fonctions diplomatiques le retenant constamment à l'étranger, vient de céder sa place dans le Comité International à M. le duc d'Andria Carafa ; chef d'une des premières familles de Naples et grand sportsman, M. le duc d'Andria mettra tout son dévouement et toute sa compétence à nous seconder et à assurer la participation des Sociétés italiennes aux Jeux de 1896 et à ceux de 1900.

— o —

M. le comte Maxime de Bousies représentera désormais la Belgique dans le comité International. Le résultat des travaux du Congrès a été placé sous les yeux du Roi qui avait accepté le titre de membre honoraire. S. M. a daigné en exprimer toute sa satisfaction.

— o —

Il paraît certain que les athlètes ne seront pas les seuls à participer à la célébration des Jeux Olympiques. Une grande œuvre musicale est déjà sur chantier; il s'agit d'une sorte de scène triomphale qui serait exécutée à la nuit tombante le dernier soir, et dans laquelle des effets antiques seraient artistement ménagés : ce serait le digne couronnement d'une fête aussi grandiose mais nous ne sommes pas encore autorisés à publier le nom de l'auteur!

— o —

M. Michel Bréal, membre de l'Institut vient d'informer le secrétaire général que si le Comité organisateur des Jeux Olympiques d'Athènes admettait dans son programme la répétition de la célèbre course fournie jadis par le soldat de Marathon, il se proposait d'offrir sous le nom de « Coupe de Marathon » l'objet d'art qui serait donné en prix à cette occasion.

— o —

Le Comité français chargé d'assurer la participation de la France aux Jeux Olympiques de 1896 et l'organiser à Paris ceux de 1900 est en voie de formation; Parmi les personnes qui ont déjà accepté d'en faire partie, nous pouvons citer MM. Bréal, de l'Institut, E. Spuller, député, ancien ministre, Mézières, de l'Académie Française, député Paul Bourget, Eug. Weber-Haloin, le comte Albert de Bertier, le vicomte de La Rochefoucauld, président du polo Club de Paris, le baron d'Estournelles, ministre plénipotentiaire, de la Lombardière, de Villeneuve, président de la Société d'Encouragement de l'Escrime. Le secrétaire du Comité sera M. R. Fabens, rédacteur au *Journal des Débats*.

— o —

En dernière heure nous parvient la nouvelle officielle de la nomination comme ambassadeur de France à Londres de M. le baron de Courcel, sénateur, président du congrès de Paris, dont le remarquable discours d'ouverture se trouve précisément dans ce numéro. Nous nous en félicitons; les sympathies de M. de Courcel pour l'œuvre à laquelle nous nous sommes voués, constituent pour nous un appoint des plus précieux.